

Objet: Révision tarifaire 2024 : Crématorium - 2023_071

Séance du jeudi 23 novembre 2023

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 16 novembre 2023

Présents : 9

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Bruno FILIOL

Votants: 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Danielle LACOMBE par Andre DUJOLS Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOULAT

Représentés: Danielle LACOMBE par Andre DUJOLS
16/11/2023

Absents: Stephanie GAILLARD, Stephanie SALIES, Christelle CHAUVET, Jordan ANGELVY

La commune de Saint Cernin a confié la délégation du service public de crémation à la société SNC représentée par Monsieur Denis DABRIGEON. Cette société nous demande de plafonner, pour 2024, le prix de la crémation:

- prix de la crémation adulte: 965€ TTC à la place de 890€ TTC.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de révision de tarifs 2024 en annexe de la présente délibération et autorise Monsieur le Maire à la valider.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 24/11/2023
et publication ou notification du 24/11/2023

Le Maire,
A. DUJOLS



de Maire,
A DUJOLS



de secrétaire de séance
Bruno Filiol